

## Certification professionnelle

# Exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

### Objectif

- Valider les compétences permettant l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques

### Les conditions d'admission (prérequis)

- Etre âgé de + de 18 ans (copie pièce d'identité).
- Bénéficier d'un financement de formation.
- Maîtrise de la langue française écrite, lue et parlée.

### Les modalités

Pour entrer en formation, il faut trouver un financeur :

- **Si vous êtes demandeur d'emploi :**  
contacter France Travail ou votre Conseil régional.
- **Si vous êtes employé :**  
contacter l'organisme auquel cotise votre entreprise pour la formation continue.
- **Autofinancement possible.**
- **Utilisation du CPF (Compte personnel de formation).**



### Durée de la formation

- La durée minimale de l'action de formation est de :
  - 14 heures pour la catégorie «Autres animaux domestiques»
  - 18 heures pour la catégorie «Chien/Chat»
  - 32 heures pour trois catégories d'animaux.

Cette formation vise à sensibiliser les stagiaires aux besoins des animaux domestiques autour de 8 domaines dont :

- Apprécier l'état de forme d'un animal et reconnaître les signes d'alerte des maladies.
- Prodiguer les principaux soins d'entretien d'hygiène du pelage, des griffes, des yeux et des oreilles.
- Citer les principales règles régissant le commerce, les échanges et les importations d'animaux, les garanties relatives aux ventes.
- Citer les caractéristiques de l'accouplement, de la gestation et de la mise bas chez les animaux de compagnie et soins aux nouveaux nés.

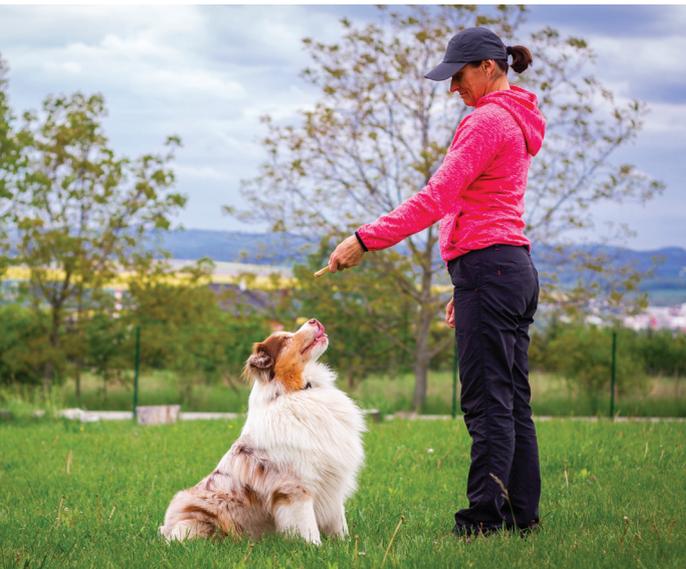


## Délai d'accès à la formation

- Entrées et sorties fixes
- La MFR s'engage à apporter une réponse au candidat dans un délai maximum d'un mois après la prise de contact et dans un délai d'un mois avant l'entrée en formation. Plusieurs dates possibles : contacter l'établissement.

## Tarifs de la formation

- Les prix sont établis en fonction du prix du marché.  
Formation Chien/chat : 225€  
Formation Autres animaux domestiques : 175€  
Pour les 3 catégories : 400€  
Frais de dossier : 50€
  - Les frais d'hébergement et de déplacement sont à la charge du stagiaire (pas d'hébergement en centre de formation).
  - Restauration du midi possible (8€/repas)
- Nous contacter pour établir un devis



## Accessibilité pour tous

- Les salles de classe et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute information concernant les adaptations de nos formations aux personnes en situation de déficience ou de handicap, contacter notre référent «handicap» pour évoquer votre situation.



## Modalités pédagogiques

- En amont de la formation, délivrance de supports de formation (livre numérique) envoyés par mail.
- L'établissement dispose d'une animalerie pédagogique, salon de toilettage et terrain d'éducation canine.
- Des espaces numériques et bornes WIFI sont disposés et accessibles dans tout l'établissement.
- Des outils pédagogiques innovants : vidéo-projecteurs, ordinateurs, tableaux interactifs ...

## Contact formation

- mfr.formation.adultes@gmail.com

## L'évaluation pédagogique

- L'évaluation s'effectue en fin de formation par QCM.
  - Elle porte sur les huit thèmes suivants : alimentation - comportement - logement - droit - reproduction - santé animale - transport - sélection
- Les résultats sont consultables via notre site Internet.
- Code RS : 5650
  - Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.
  - Date d'enregistrement : 10/12/2021
  - Date d'échéance : 31/12/2026
  - <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5650/mcp/14039/>

Fiche mise à jour en juillet 2024